

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL  
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :  
(A n'utiliser que pour les  
commandes de reproduction).

**2 528 312**

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

(21)

**N° 82 10042**

(54) Nouveau corps odorant.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). A 61 L 9/01 / A 61 K 7/46.

(22) Date de dépôt ..... 9 juin 1982.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 50 du 16-12-1983.

(71) Déposant : GOUTAL Annick, épouse MEUNIER et PROUX Micheline, épouse PERROT.

(72) Invention de : Annick Goutal, épouse Meunier et Micheline Proux, épouse Perrot. -- FR.

(73) Titulaire :

(74) Mandataire : Robert Bloch, Conseil en brevets d'invention,  
39, avenue de Friedland, 75008 Paris.

- 1 -

Depuis des siècles, il a été d'usage de parfumer les sanctuaires, les lieux du culte, puis les pièces de réception et enfin les pièces d'habitation. On utilisait généralement l'encens ou la myrrhe ou d'autres graines ou arbustes que 5 l'on faisait brûler lentement pour dégager les essences odorantes.

Plus tard, on a utilisé l'odeur de certaines cires pour la fabrication de bougies odorantes et ce procédé a ensuite été repris par les parfumeurs qui ont intégré les parfums dans des cires non odorantes à l'origine. 10

Il a enfin été très traditionnel de parfumer les placards à linge en y laissant séjourner des sachets en tissus ou des boules perforées en porcelaine remplis de graines de lavande ou de pétales de fleurs.

15 Enfin, on a parfumé, ou plutôt désodorisé, les ambiances par gaz parfumés avec aérosols.

Ces procédés anciens présentaient certains inconvénients :

- ceux basés sur la combustion dégagent une odeur secondaire 20 propre à la combustion des matières organiques et leur durée est assez limitée, nécessitant une recharge fréquente ;  
- les sachets de lavande ou de pétales de fleurs ont un dégagement d'odeur très faible et d'une très courte durée ;  
- l'utilisation des aérosols conduit à l'utilisation de produits chimiques synthétiques nocifs. 25

La présente invention vise à pallier les inconvénients rappelés ci-dessus et à procurer un corps très odorant, dégageant un parfum d'ambiance, sans combustion propre et demeurant odorant avec intensité pendant longtemps, en principe 30 plusieurs mois.

Ce but est atteint, selon l'invention, avec un corps 35 constitué de/pierres poreuses, en particulier de diatomites (ou terre d'infusoires ou kieselguhr) imbibées d'un mélange d'un parfum et d'un composé organique propylénique, en particulier de monopropylène glycol, en proportion de 40 à 60 % en poids, rapportée au mélange.

L'adjonction au parfum de composé propylénique, notamment de monopropylène glycol, a pour effet de limiter la vites-

se d'évaporation de l'essence parfumée, ce qui permet au mélange laissé à l'air libre de rester odorant pendant plusieurs mois, alors que, sans cette adjonction, le parfum serait éventé au bout de quelques semaines.

5 Les pierres poreuses, ou la poudre obtenue à partir de ces mêmes pierres qui sont imbibées du mélange parfumé, jouent, grâce à leur perméabilité et leur faculté d'absorption des liquides, le rôle de réservoirs à capacités microscopiques multiples.

10 La pierre poreuse préférée, la diatomite, est une roche blanche légère, très poreuse et constitue une roche réservoir idéale pour cette application. Elle est constituée de silice hydratée provenant de la fossilisation d'algues unicellulaires dont la membrane cellulosique a 15 fixé la silice de l'eau dans laquelle elles étaient immergées. Ces fossiles se sont accumulés dans certains fonds de lacs ou de mers et leurs gisements se sont rapprochés de la surface du sol à la suite de mouvements géologiques.

20 On en trouve dans de nombreuses régions en France (Massif Central), en Italie (Carrare), en Allemagne (Duché de Bade), en Autriche (Bas Tyrol) et aux U.S.A. (Nevada).

25 Ces roches, après traitement les ayant débarrassé de leurs impuretés et humidité par recuit à haute température, constituent une matière chimiquement inerte, d'une grande perméabilité, d'où une grande faculté d'absorption des liquides.

30 D'autres roches poreuses, naturelles ou synthétiques (pierre ponce, alumine, billes de verres expanse...) peuvent donner des résultats analogues, mais nettement moins performants sur le plan de l'absorption, leur constitution n'ayant pas la finesse de celle de la diatomite.

Suivant le volume dont on désire parfumer l'atmosphère, on pourra utiliser les pierres, ou cailloux, poreuses imprégnées sous deux formes :

35 a) pour des volumes relativement petits tels que placards, pièces de rangement, salles de bains, petits dégagements, véhicules automobiles, on utilisera avantageusement la poudre ou les cailloux dans des petits récipients dont on ouvre le couvercle lorsque l'on désire le dégagement du

- 3 -

bien soit parfum, ou/les cailloux sont/à l'air libre, soit dans des sachets de tissus à mailles suffisamment larges pour laisser librement passer les effluves contenant de 50 à 100 g de pierres. Le tissu de ces sachets pourra présenter un

- 5 aspect esthétique attractif de par dessin et coloris.

b) pour des volumes plus importants, tels que salon, salle à manger, chambre à coucher, on pourra avantageusement chauffer ces cailloux pour en accélérer et augmenter le dégagement d'odeur. On pourra, dans ce but, placer quelques cailloux de 5 à 20 g environ suivant la taille de la pièce sur un support chauffant pouvant être, soit :

  - une armature fixée sur une lampe électrique, soit :
  - un élément en terre cuite ou en verre réfractaire posé sur une surface chauffante (lampe, radiateur, poêle...)

10 soit encore :

  - un élément constitué par une prise électrique alimentant une résistance noyée dans une porcelaine réfractaire, ou :
  - un ensemble constitué par un élément chauffant et un petit ventilateur électrique.

15 Le chauffage de ces cailloux accélérant la vitesse d'émanation, donc diminuant la durée d'activité de ces pierres odorantes, on pourra réactiver ces pierres en les imbibant à nouveau du mélange parfum-polypropylène dont des doses prêtes à l'emploi auront été fournies avec les pierres elles-mêmes.

20

25

Ces exemples d'utilisation et de supports sont donnés à titre d'exemple et ne sont pas limitatifs.

On donne ci-après un exemple de préparation d'un corps odorant selon l'invention.

- 30 On met en contact dans un récipient, en acier inoxydable ou en aluminium, dans la proportion de 1 kg de pierres de diatomite et de 0,6 à 1 kg de mélange parfum, on agite de temps en temps pour obtenir une répartition égale du parfum dans les pierres et on laisse séjourner de 3 à 35 5 jours pour obtenir une absorption totale du parfum, jusqu'à ce que les cailloux ne présentent plus aucune trace d'humidité.

Le mélange parfum est constitué du parfum de base

- 4 -

lui-même et de monopropylèneglycol dans la proportion de 30 % à 60 %, mélange effectué à froid.

Les proportions cailloux-mélange parfum et les proportions parfum-monopropylèneglycol sont fonction du parfum de base que l'on utilise et de la rétention que l'on désire obtenir.

**Revendications**

1.- Corps odorant caractérisé par le fait qu'il est constitué de pierres poreuses de granulométrie variable suivant les applications imbibées d'un mélange d'un parfum et d'un composé organique propylénique en proportion de

5 40 à 60 % en poids, rapportée au mélange.

2.- Corps odorant selon la revendication 1, dans lequel les pierres poreuses sont des diatomites.

3.- Corps odorant selon l'une des revendications 1 ou 2, dans lequel le composé propylénique est du mono-  
10 propylène glycol.